



## PARLIAMENTARIANS FOR GLOBAL ACTION ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES

### International Parliamentary Conference on Justice and Peace in the Democratic Republic of Congo, the Great Lakes and Central Africa

10-12 December 2009

*Palais du Peuple*, Seat of the Parliament of the DRC  
Commune of Lingwala, Kinshasa, DRC

With this brief note, Parliamentarians for Global Action (PGA) is delighted to present the major outcomes and follow-up actions relating to the *International Parliamentary Conference on Justice & Peace in the DRC, the Great Lakes and the Central African regions*, held in the National Assembly of the DRC in Kinshasa on 10-12 December 2009.

In order to give access to our Conference proceedings and results, we have created a dedicated webpage in PGA's website (<http://www.pgaction.org/Kinshasa2009.html>) in which some of the most significant documents of the Conference are being uploaded. An essential document that is *not yet* there is the list of over 250 participants, including 130 MPs from DR Congo (Senate, Chamber of Deputies and Provincial Assemblies of Bandundu, Katanga, Maniema, North Kivu and Province Orientale), from the Great Lakes and the Central Africa (Burundi, Chad, Congo-Brazzaville, Kenya, Uganda) and Europe (Belgium, Switzerland). This wide participation exceeded our most optimistic expectations.

In terms of concrete results and planned follow-up, there are three areas of law-making and political intervention that were identified by participating legislators as "key" to the consolidation of justice, the Rule of Law and the fight against impunity in all countries of the region:

1) the national implementing legislation of the Rome Statute of the ICC, which will be treated as priority-item in the agenda of the next parliamentary session of the DRC (starting on 15 March 2010) and which is being currently debated in the Ugandan Parliament Committee on Legal and Parliamentary Affairs (with an interesting bipartisan proposal formulated by PGA Members to avoid inconsistencies between the principle of "no-immunities" for Rome Statute crimes and the Ugandan legal order).

PGA Members in Chad confirmed that they will continue to work on the draft legislation, which shall be brought to Parliament by the Executive in March 2010, while PGA Members from Burundi requested, on 12 Dec., our technical assistance to receive a draft legislation on cooperation with the ICC [most "core crimes" under International Law are already incorporated into Burundian Law.]

In DR Congo, the issue of the abolition of the death penalty will continue to be debated in parallel to the ICC implementing legislation, but our MPs agreed that it should not be an obstacle to the enactment of the said-legislation, in which PGA Members intend to add a provision allowing "in-situ" trials of the ICC in the territories of the DRC.

2) Legislative and other [administrative, budgetary etc.] measures to create programmes for victims' reparations, including rehabilitation, restitution and, where possible and appropriate, compensation: MPs agreed that legislative and political action in this field will be an important component of their work to

reinforce the Rule of Law and promote reconciliation through just means and peaceful practises, even though these reparations may be in most cases "symbolic" in nature, due to the scarcity of resources.

In DRC and Uganda, PGA Members will work on this legislative initiative after the adoption of ICC implementing legislation, while in Kenya this work can start on the basis of the existing ICC Act of Dec. 2008. In Chad, the debate has already started, even though in respect only of the victims of specific armed conflicts of the past.

PGA will work with the IOM Reparations Programme to seek to offer some technical assistance to legislators in this delicate field.

3) Broad legal reform efforts in the field of justice and security, including - with specific reference to the DRC and its Provinces - essential reforms and improvements in the penitentiary system and in respect of the presence in the field of law-enforcement and judicial officers, who need to receive decent/appropriate support, training and remuneration.

This third area of action goes, of course, well beyond the objectives of the *PGA ICC Campaign* and requires concerted actions by all National and International stakeholders, but Parliament has a role to play and PGA, through its members in National and Provincial legislative assemblies, will be ready - in its limited capacities - to participate in *ad hoc* initiatives and, above all, to support the daily work of MPs, which is necessary to build the Rule of Law.

The Conference was able to create and/or increase awareness and engagement of a multi-partisan group of Legislators on justice and the Rule of Law, and we really hope that Parliamentarians will use their best efforts to translate their commitments and ownership of the issues (partly reflected in the Resolution adopted at the Conference) into concrete action and coherent strategies.

Among the eminent personalities that addressed the Conference in support of the fight against impunity and justice for victims, especially victims of gender-based crimes, it is worthy to mention

- the Speaker of the Chamber of Deputies of the DRC, **Dep. Evariste Boshap**
- the Minister of Justice of the DRC, **Prof. Luzolo Bambi Lessa**
- the President of the International Criminal Court (ICC), **Judge S.-H. Song**
- the Vice-President of the Parliament of Uganda (3<sup>rd</sup> highest official of the State), **Ms. Rebecca Kadaga MP**
- the 1<sup>st</sup> vice-president of the Senate of the DRC, **M. Edouard Mokolo Wa Mpombo**
- the 1<sup>st</sup> vice-president of the Senate of Congo-Brazzaville, **M. Benjamin Bounkoulou**,
- the President of the Foundation Laurent-Désiré Kabila and Coordinator of the Initiative « Women for Peace in the Great Lakes Region », **Ms. Jaynet Kabila**

The proceedings of this Conference benefitted from the statement of the US Ambassador-at-Large for War Crimes Issues, Mr. Stephen Rapp, and from the complementary statements of the representatives of the EU Delegation in Kinshasa (Mr. Duarte de Carvalho, in the opening session) and of the EUSR Great Lakes (in the first session of Day 2 on "Justice for Peace", Mr. Jean-Michel Dumont), who gave a comprehensive representation of the extremely important presence of the EU and EU Member States in the Great Lakes and the DR Congo, as well as a stimulating perspective concerning the day-to-day implementation of the EU Common Position on the International Criminal Court (ICC). PGA Board Member Senator Alain Destexhe (Belgium) chaired the final session of the Conference and delivered concluding remarks, calling all participating Parliamentarians to unite their forces and fulfil their public-service duties in support of the fight against impunity and the respect of human rights for all as essential tools for a lasting peace and stabilisation in the region.

Director, International Law and Human Rights Programme

Parliamentarians for Global Action (PGA)  
Laan van Meerdervoort 70  
2517 AN The Hague - The Netherlands  
Tel. +31.70.360.4433  
Fax. +31.70.364.2255  
Mob. +31.62.331.8581 (PGA)  
Mob. +39.333.166.0309 (personal)  
Skype: daviddonatcattin  
Email: [donat@pgaction.org](mailto:donat@pgaction.org)  
Website: [www.pgaction.org](http://www.pgaction.org)

*Daily International Justice Updates, available at [www.pgaction.org/IntJustice.aspx](http://www.pgaction.org/IntJustice.aspx)*

MEDIA EXCEPRT FROM [WWW.DIGITALCONGO.NET](http://WWW.DIGITALCONGO.NET) -  
<http://www.digitalcongo.net/article/63172>

## **Jaynet Kabila partage son expertise de la tragédie des violences sexuelles à la Conférence parlementaire PGA sur la justice et la paix**

Kinshasa, 12/12/2009 / Politique

Intervention remarquable de Mme Jaynet Kabila, présidente de la Fondation M'Zee Laurent-Désiré Kabila, à la 2ème journée de la Conférence parlementaire internationale de l'Action Mondiale des parlementaires (PGA) sur la Justice et la Paix dans la région des Grands Lacs et l'Afrique centrale dont les travaux se déroulent à Kinshasa



La Conférence parlementaire internationale de l'Action Mondiale des parlementaires (PGA) sur la Justice et la paix dans la région des Grands Lacs et l'Afrique centrale organisée à Kinshasa du 10 au 12 décembre a compté parmi ses principaux intervenants de vendredi Mme Jaynet Kabila, présidente de la Fondation M'Zee Laurent-Désiré Kabila et présidente de l'Union des femmes du Congo. La communication de Mme Jaynet Kabila était programmée parmi celles des intervenants dans le panel consacré au fléau des violences sexuelles comme arme de guerre avérée terrible source d'insécurité dans la région sous examen.

La conférence qui a déjà été organisée antérieurement en Ouganda a réuni à ses travaux de Kinshasa des parlementaires et autres experts aussi bien de la RDC que du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie, de même que d'Amérique, de Suisse et des émissaires de l'Union Européenne, pour débattre des causes de l'insécurité en Afrique centrale afin de partager les vues sur la recherche des voies et moyens d'y ramener la Justice et la paix.

La série des communications suivies et les échanges qu'elles ont suscités dans l'assistance à ce forum organisé dans le haut lieu politique de la RDC, en l'occurrence le Palais du Peuple de Kinshasa, siège de l'Assemblée nationale et du Sénat congolais étaient très instructives à plus d'un titre. Leur enjeu consistait à cerner la problématique du fléau des violences sexuelles, particulièrement ses causes et l'impératif de leur éradication qui passe par la fin de l'impunité pour les personnes qui les commettent.

Le problème posé se corse, outre la peur des victimes à dénoncer leurs bourreaux et à afficher leur triste sort, par la délicatesse même de l'identification des auteurs des violences sexuelles pourtant connus, en l'occurrence les hommes en armes opérant dans les situations des conflits armés, mais qui se couvrent d'une scandaleuse immunité puisque très souvent le pouvoir public dans la majorité des pays de la région des Grands Lacs ne sévit pas assez contre les incriminés. Les intervenants ont étalé dans tout leur drame les faits déplorés partout dans les pays qui en vivent la tragédie. Ils indiquaient que ces faits ne représentaient qu'une infime partie de leur réalité à cause de la difficulté de parvenir à les relever

de manière exhaustive.

On est même allé plus loin lorsque la déléguée de la province de Bandundu indiquera que le fléau des violences sexuelles se banalise puisque contrairement à ce qui est généralement admis, ce n'est pas seulement le contexte de guerre qui les favorise, mais la simple réalité dans des régions non confrontées à la guerre. Un dernier intervenant dans le panel, Me Gilbert Kalinda, ci-devant député provincial avec qualité de rapporteur de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, en viendra à poser la question cruciale entre toutes de savoir si ce n'est pas parce qu'on parle apparemment trop du fléau des violences sexuelles qu'on aurait fini par lui donner des ailes, puisqu'il arrive que des personnes qui ne paraissent pas en vivre la tragédie se piquent par une curiosité visiblement malsaine à rechercher de l'expérimenter, une très grave déviation sociale si l'on peut la stigmatiser ainsi.



MME JAYNET KABILA

Au finish, on admet que c'est l'impunité ou les faibles moyens de sévir contre le fléau qui l'aggrave, d'où le pathétique appel à l'aide de tous les horizons pour rechercher toutes les voies permettant de réduire tant soit peu le redoutable mal social que représentent les violences sexuelles. La communication ci-après de Mme Jaynet Kabila en dit long. Suivez !

#### Discours de Mme Jaynet Kabila

*Honorable députés et sénateurs,  
Distingués invités  
Mesdames et Messieurs,*

Avant de commencer notre mot, nous remercions d'abord les organisateurs de cette conférence pour m'avoir associée à cette occasion de partager avec vous les connaissances et l'expérience que nous avons acquises en travaillant avec les femmes, surtout celles à la base. La question de la violence sexuelle faite à la femme et à la jeune fille, et aussi l'utilisation de violence sexuelle comme une arme de guerre en République Démocratique du Congo sont des thèmes vastes qu'on ne peut pas aborder en 10 minutes. Néanmoins, nous croyons que nous tous ici présents, nous avons quand même une compréhension minimum de ces mots.

La violence sexuelle est un sujet qui préoccupe plusieurs femmes dans notre pays, surtout d'une manière particulière les femmes en milieux ruraux. Et nous avons la motivation valable, Mesdames et Messieurs d'être inquiets. Contrairement à l'homme, le genre féminin est plus en danger dans les milieux où il y a des conflits armés. Les actes de viols, Mesdames et Messieurs, peuvent nous affecter nous tous, vous, tout comme moi, si on se trouve au mauvais endroit, au mauvais moment, c'est-à-dire l'endroit où il y a la guerre. Nous voudrions ici parler surtout des femmes malgré qu'il y ait de nombreux cas de viols et violences sexuelles commis à l'endroit des hommes que j'ai eu l'occasion de rencontrer.

Cette connaissance de notre vulnérabilité doit nous interpeller à comprendre en profondeur les CAUSES de telles violences. Nous devons nous poser la question : pourquoi les violences sexuelles massives des femmes et jeunes filles sont-elles commises à l'Est de notre pays, principalement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, et la Province Orientale, et pas au Bandundu ou au Bas Congo ? Les causes majeures qui favorisent les actes des violences sexuelles commises à l'endroit de la femme sont la guerre, les conflits armés et l'insécurité. Nous voudrions vous rappeler à titre d'exemple, Mesdames et Messieurs :

1. Les viols massifs des femmes allemandes pendant la deuxième guerre mondiale ;
2. Les guerres du Balkan pendant les années 90 qui ont occasionné des viols massifs des femmes croates et serbes ;
3. Dans le nord de l'Ouganda voisin, les femmes continuent à subir des viols depuis les années 80 jusqu'à ce jour.
4. L'histoire de notre pays, la République Démocratique du Congo, n'est pas mise à l'écart de ces exemples.

Comme vous venez de le constater dans ces exemples, la guerre ou les conflits armés sont le dénominateur commun de viols et violences sexuelles faits aux femmes. Mesdames et Messieurs, nous devons faire une réflexion sincère, approfondie et réaliste. C'est en 1998 que le traité de Rome créant la CPI a été conclu. Ce traité qui reconnaît le viol et l'esclavage sexuels comme crime de guerre et crime contre l'humanité n'a été reconnu par la communauté internationale qu'en 2008 par la résolution 1820 de Conseil de Sécurité des Nations Unies. On peut voir combien de temps que la violence sexuelle a pris pour être reconnue comme un crime.

Ce genre de résolutions et les lois des différents pays, existent pour condamner les mauvais actes qui sont déjà commis contre la femme et l'humanité. Mais nous devons mettre beaucoup plus l'accent sur la prévention des conflits pour éviter la création des nouveaux conflits armés, et en même temps travailler pour la résolution des conflits existants. Cette stratégie nous permettra de réduire l'impact négatif de l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre qui détruit la cellule de base sociale qu'est



VUE DE L'ASSISTANCE...

la famille, et par conséquent toute la communauté. En même temps nous croyons que la violence sexuelle est plutôt une arme utilisée pour la destruction de l'être humain, et surtout la femme.

Mesdames et Messieurs, détruire la femme c'est détruire l'avenir d'une Nation. Pouvez-vous penser comment la procréation peut-elle continuer dans certains coins de notre pays sans les femmes ? Parce que ses organes de reproduction ont été détruits par la violence sexuelle qui continue à prendre de l'ampleur. Cela doit nous interpeller tous. Nombre de personnes parlent de la justice, disent que justice soit faite. Oui, c'est notre souhait à tous et d'ailleurs c'est plus qu'un souhait, car nous voudrions voir la justice être dite parfaitement. Autrement, nous devons faire une marche arrière et nous poser la question de savoir combien de femmes peuvent identifier les hommes armés qui les ont violées ? Et où se cachent-ils ? A cette question, il est difficile de trouver une réponse précise.

La vraie justice que l'on peut rendre à la femme en général et à celle victime de la violence sexuelle en particulier, est d'arrêter les situations qui favorisent l'existence d'actes de violence sexuelle. Arrêter la guerre et ramener la paix ainsi que la stabilité durable. Graduellement les viols massifs cesseront malgré l'insécurité qui caractérise généralement les zones post-conflit d'une Nation. C'est cela la demande principale de la femme. En des mots simples, Nous dirons: « la paix et la stabilité durable ».

Les femmes victimes des violences sexuelles font face à d'énormes défis comme :

- le traumatisme
- la discrimination et la stigmatisation
- le rejet d'elles-mêmes, de leur propre famille et de leurs communautés
- les blessures physiques permanentes et psychologiques
- les maladies incurables ou chroniques et l'isolement

Ces défis demandent l'implication de tout le monde : qu'il s'agisse des victimes, des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Tout le monde a un rôle à jouer. Nous saisissons cette occasion pour présenter aux honorables députés les propositions suivantes:

1. Faire le suivi de la mise en œuvre des lois promulguées sur les violences faites à la femme;
2. Proposer des projets de lois qui devront régler les questions des hommes qui portent les armes contrairement aux dispositions constitutionnelles et autres lois de la République.



Enfin, nous demanderons aux membres de l'Action Mondiale des Parlementaires de faire un plaidoyer en faveur de l'instauration de la paix et de la stabilité durable dans la Région des Grands Lacs, en général et dans notre pays, la République démocratique du Congo, en particulier.

Comme vous le savez : les problèmes de l'Est ont eu de l'ampleur en 1994 à cause du génocide au Rwanda, et pour les résoudre, nous avons besoin d'une action globale.

*Honorable députés et sénateurs,  
Distingués invités  
Mesdames et Messieurs,*

La paix et la stabilité sont les conditions préalables pour avoir un environnement sain permettant l'impulsion du développement. Alors les femmes devraient s'engager à être partie prenante à toute initiative de paix ayant pour objet la résolution des conflits armés ou non armés.

C'est notre souhait que cette conférence nous permette de faire une symbiose entre les pratiques idéales et les pratiques réalistes en ce qui concerne les violences sexuelles. Mesdames et Messieurs, Nous vous remercions pour votre aimable attention.

Texte présenté par Daniel Nzuzi / MMC

(DN/Yes)

Last edited: 12/12/2009 12:34:34

.....

With the support for the *PGA Campaign for the ICC* of the European Commission (European Instrument for Democracy and Human Rights) and the Governments of Belgium, the Netherlands, Switzerland and the Municipality of The Hague